

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé			
Département(s)	DFFI	Date	20 mai 2026
Numéro	26.138	Heure	10h30

Auteur-e(s) : Député-e-s interpartis	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Pour un mouvement régulier, effectif et quotidien des élèves à l'école	
Contenu : Selon l'article 49 de l'Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp), l'activité physique et sportive doit être intégrée dans l'enseignement quotidien à l'école enfantine lorsque celle-ci est obligatoire, ainsi que lors des deux premières années du degré primaire lorsque celui-ci en compte huit. L'alinéa 2 prévoit que l'éducation physique doit comporter au moins trois leçons hebdomadaires aux degrés primaire et secondaire I. Malgré les efforts faits par le département et les cercles scolaires, dans les faits, les exigences posées par cette ordonnance ne seraient pas toujours respectées. Pour y remédier, il est proposé que, lors de chaque demi-journée à l'école, des mouvements d'une durée d'une douzaine de minutes soient proposés aux élèves dès le début du cycle 1 et durant toute la scolarité obligatoire, afin de favoriser la concentration, le bien-être et la disponibilité cognitive des élèves. Ce temps de mise en mouvement, intégré systématiquement dans la routine de classe, contribue à améliorer les conditions d'apprentissage et à répondre aux besoins physiologiques des enfants. Il s'inscrit également dans une vision de prévention et de promotion de la santé de manière plus large. Le Grand Conseil demande ainsi au Conseil d'État d'étudier l'opportunité de mettre en œuvre cette mesure en mettant l'accent sur les bienfaits du mouvement quel que soit l'âge des enfants et en menant une réflexion sur toute l'école obligatoire.	
Développement (obligatoire) : Introduire un temps de mouvement au début de chaque journée ou demi-journée à l'école répond directement à une évolution préoccupante : les enfants bougent de moins en moins au quotidien, ce qui a des répercussions à la fois sur leur santé, sur leur développement et sur leur apprentissage. D'abord, sur le plan physiologique, de courtes activités physiques régulières permettent de compenser partiellement la sédentarité croissante. Le manque de mouvement est associé à des risques accrus d'obésité infantile, de troubles posturaux et de baisse générale de la condition physique. Intégrer quelques minutes d'activation en classe stimule la circulation sanguine, oxygène le cerveau et « réveille » le corps après des périodes d'inactivité prolongée. Ensuite, les bénéfices sont particulièrement marqués sur le plan cognitif. Le mouvement agit directement sur les mécanismes liés à l'attention et à la mémoire. Il favorise notamment les fonctions exécutives (capacité à se concentrer, à inhiber les distractions, à planifier), essentielles aux apprentissages scolaires. Après une brève activité physique, les élèves sont généralement plus disponibles, plus attentifs et plus engagés dans la tâche. Sur les plans émotionnel et comportemental, ces moments de mise en mouvement jouent un rôle de régulation. Ils permettent de diminuer le stress, de canaliser l'agitation et de réduire les tensions en classe. Cela peut contribuer à prévenir ou atténuer des difficultés comme le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, en offrant un exutoire structuré à l'énergie des élèves. Par ailleurs, instaurer ce rituel participe à l'acquisition d'habitudes de vie saines. À un âge où les comportements se construisent, montrer que le mouvement fait partie intégrante du quotidien scolaire envoie un signal fort. Cela contribue à lutter contre la sédentarité installée par les écrans et les modes de vie actuels, et encourage une relation positive à l'activité physique sur le long terme. Enfin, sur les plans pédagogique et social, ces activités peuvent renforcer la dynamique de groupe. Elles créent un moment de transition entre deux temps d'apprentissage, favorisent la cohésion de classe et peuvent être exploitées comme support d'apprentissage (coordination, rythme, consignes, coopération). En somme, cette mesure simple, peu coûteuse en temps et en ressources, constitue un levier efficace pour améliorer à la fois la santé, le climat de classe et la qualité des apprentissages, dans un contexte où le mouvement tend à disparaître du quotidien des enfants. Finalement, il conviendra de fournir aux enseignantes et enseignants les supports nécessaires, par exemple par le biais d'une bourse aux idées ou de toutes formes d'aide permettant de leur faciliter la tâche, en s'inspirant notamment de Schule bewegt, Youp'là bouge ou encore Pauses actives.	

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Patrick Erard

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Béatrice Haeny	Sarah Curty	Isabelle Augsburguer
Armin Kapetanovic	Sarah Blum	Monique Erard
Amina Chouiter Djebaili	Aurélie Gressot	Damien Schär
Karim Djebaili		